

## **Santé au travail : une convention unique en France signée entre la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne et la Carsat Centre-Ouest**

La chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne et la Caisse d'assurance retraite et santé au travail (Carsat) du Centre-Ouest viennent de signer une convention annuelle inédite en France autour des thématiques des risques professionnels, de la sécurité et de la santé au travail.

Jusqu'à présent, seule la région Occitanie a conventionné avec sa Carsat régionale, mais uniquement sur de l'organisation d'ateliers sans suivi d'entreprises.

**La convention annuelle signée le jeudi 31 mai 2023 entre Pierre Massy, président de la CCI, et Gilles Couros, directeur de la Carsat Centre-Ouest, va plus loin.**

Elle s'articule en effet autour de **trois axes forts pour les entreprises et pour leurs collaborateurs** :

### **1. L'accompagnement des entreprises dans leur demande de subvention :**

La Carsat consacre un budget significatif en matière d'aide à l'investissement des entreprises de moins de 50 salariés pour la prévention des risques professionnels.

La CCI, sur demande de la Carsat, accompagnera les entreprises bénéficiaires pour leurs demandes de mise en paiement de ces aides.

Objectifs chiffrés : 15 dossiers la première année de convention, puis une trentaine les années suivantes.

### **2. L'organisation de formation-action aux risques chimiques et l'accompagnement individuel des entreprises :**

La prestation de la CCI consistera à proposer auprès des entreprises des ateliers collectifs de formation couplés à un suivi individuel des entreprises participantes.

Les ateliers, d'une durée de 3h, seront proposés à toutes les entreprises concernées mais également à des secteurs prioritaires définis en partenariat avec la Carsat. Ce suivi prendra la forme de 2 demi-journées d'accompagnement dans les 6 mois suivant l'atelier.

Objectifs : 2 ateliers et 10 entreprises suivies.

### **3. Communiquer sur les actions et les programmes de la Carsat auprès des entreprises** via les newsletters de la CCI et le magazine économique Actions.

La Carsat propose une offre de formation, une offre documentaire ainsi que des dispositifs d'aides financières pour soutenir le développement de la prévention des risques dans les entreprises.

Elle s'est naturellement rapprochée de la CCI qui est l'interlocuteur privilégiée des entreprises du territoire afin de pouvoir contacter un maximum de dirigeants et de salariés.

L'objectif de la Carsat Centre-Ouest sera ensuite de déployer cette convention au niveau régional (Limousin et Poitou-Charentes) avec ses partenaires.

### **A propos de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne**

Établissement public administratif (EPA) sous tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la CCI est dirigée par des chefs d'entreprise. Elle représente les intérêts généraux du commerce, de l'industrie et des services de la Haute-Vienne, soit 18 443 établissements employant plus de 62 256 salariés.

Ses missions sont l'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises, la formation via la formation continue et cinq écoles de niveaux Bac + 2 à Bac + 5 (1 528 apprenants par an), la création et la gestion d'équipements tels que l'aéroport de Limoges et l'attractivité avec, notamment, l'appui aux collectivités, la valorisation du territoire ou encore l'accompagnement des nouveaux arrivants.

Contact presse : Nicolas Yardin - 06 49 25 94 30 - [nicolas.yardin@limoges.cci.fr](mailto:nicolas.yardin@limoges.cci.fr)  
[www.limoges.cci.fr](http://www.limoges.cci.fr)



### **A propos de la Carsat Centre-Ouest**

La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (Carsat) est un organisme de Sécurité sociale qui relève de deux établissements publics : la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Acteur économique majeur des régions Limousin et Poitou-Charentes, elle verse chaque année près de deux milliards d'euros aux seuls titres des prestations vieillesse et veuvage.

Elle emploie près de 750 salariés pour répondre aux trois grandes missions de service public qui lui sont confiées :

- garantir, calculer et payer la retraite des assurés et apporter des aides financières individuelles et collectives afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées.
- aider et d'accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé
- accompagner les entreprises et les salariés dans leurs démarches des risques professionnels, et calculer et notifier les taux de cotisations des accidents du travail et maladies professionnelles.

Contact presse : Service communication - [limogescommunication@carsat-centreouest.fr](mailto:limogescommunication@carsat-centreouest.fr)  
<https://www.carsat-centreouest.fr/home.html>